

MESSAGE DU PRÉSIDENT

Année après année, la stratégie de notre société est réexaminée dans tous ses aspects par le Conseil d'administration. A cette occasion, d'une part nous nous posons les trois questions essentielles de l'avenir de l'hôtellerie de très haut rang dans le monde, de celui de la «destination Lausanne» et de celui de l'indépendance de notre société. Dans ce contexte, nous passons également en revue les facteurs qui permettent le succès d'une entreprise comme la nôtre, à savoir l'environnement économique général, le positionnement dans le marché, la qualité de la direction et des ressources humaines ainsi que le soutien de nos actionnaires. Une fois de plus, nous avons la conviction que la stratégie et la politique d'entreprise que nous avons dégagées jusqu'ici sont justifiées et doivent être poursuivies.

Certes, l'environnement économique reste particulièrement préoccupant dans le monde entier. Il n'en reste pas moins qu'en 2009, notre société a réussi le troisième meilleur résultat de toute son histoire et que sa capacité bénéficiaire lui permet, cette année encore, de prévoir la distribution d'un dividende pour les propriétaires d'actions nominatives privilégiées A. Cette performance est significative car, au-delà du résultat de l'exercice, elle est un indicateur positif quant à notre potentiel pour l'avenir. S'agissant de la «destination Lausanne», il nous apparaît que des efforts sérieux sont entrepris pour sa promotion et sa valorisation, même si, une fois de plus, tous les milieux concernés, notamment politiques, économiques et touristiques, peuvent et doivent faire plus et mieux. Par ailleurs, les résultats enregistrés démontrent, notamment par la présence renouvelée de notre clientèle individuelle, que l'hôtellerie de très haut rang conserve son attrait.

Quant à notre positionnement sur le marché, il est intéressant de relever un certain déplacement de la clientèle cinq étoiles vers les établissements quatre étoiles. Ce déplacement, qui doit être suivi avec la plus grande attention, est certainement une des conséquences des mesures prises par nombre d'entreprises en raison des difficultés économiques que le monde connaît. A cet égard, nous avons la chance de pouvoir compter sur notre établissement quatre étoiles, l'Hôtel Angleterre & Résidence, dont le succès se confirme année après année.

Une fois de plus, la qualité de notre direction et de l'ensemble de notre personnel, que nous remercions ici, a fait ses preuves et contribue de manière décisive au maintien de notre position. Il en va de même du soutien répété de nos actionnaires principaux, en particulier la société Sandoz FF Holding S.A. Grâce à eux, nous poursuivons sans relâche les indispensables travaux de restauration et de modernisation, en particulier au Beau-Rivage Palace. Ces investissements sont la condition *sine qua non* de la poursuite de notre développement.



Quant à l'avenir, nous devons porter une attention particulière à la concurrence, notamment à celle qui nous stimule à Lausanne et dans la région, mais aussi, plus généralement, à la concurrence qualitative qui se développe dans le monde entier et qui permet à tous les voyageurs et touristes de choisir de plus en plus aisément des destinations lointaines ou exotiques offrant des produits et services d'une très haute qualité. En ce qui concerne Lausanne et les environs, il faut s'attendre au développement d'une concurrence importante, efficace, agressive et renouvelée par la prochaine apparition de nouveaux acteurs. Le marché sera encore plus disputé que par le passé. Nous sommes prêts à y faire face. Quant à la concurrence plus globale, notre réponse est simple: élever sans cesse la qualité de nos produits et services. C'est à cela que nous nous attachons.

Au nom du Conseil d'administration:



Le Président
François Carrard

GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

La volonté du Conseil d'administration de Beau-Rivage Palace SA est de disposer d'un gouvernement d'entreprise efficace et adapté à la taille de la société.

STRUCTURE DE LA SOCIÉTÉ ET ACTIONNARIAT

_1

Au 31 décembre 2008, Beau-Rivage Palace SA détenait 100% du capital-actions d'Hôtel d'Angleterre Lausanne SA. Au 30 décembre, Beau-Rivage Palace SA et Hôtel d'Angleterre Lausanne SA ont fusionné sous le nom de Beau-Rivage Palace S.A. Afin de donner une image claire et comparable lors de la lecture de ce rapport, les bilans, comptes de pertes et profits et tableaux de financement sont également comparés aux comptes consolidés au 31 décembre 2008.

Le détail de la structure et de l'actionariat sont détaillés dans le présent rapport.

Les actions nominatives privilégiées A, représentant 108'000 actions d'une valeur nominale de CHF 50, sont traitées depuis le 8 novembre 2005 sur le marché hors-bourse «Helvetica».

CONSEIL D'ADMINISTRATION

_2

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

_2.1

Selon les statuts de la société, le Conseil d'administration se compose de cinq à huit membres. Un membre du Conseil d'administration représente les titulaires d'actions nominatives privilégiées A et un autre membre les titulaires d'actions nominatives ordinaires B. Les autres membres sont élus par l'ensemble des actionnaires. Tous les membres sont élus pour trois ans et sont rééligibles.

Le Conseil d'administration est actuellement composé de sept membres, à savoir:

	Fonctions du mandat	Depuis	fin
François Carrard	Président	1977	2009
François Landolt	Vice-Président *	2004	2009
Michel M. Favre	Administrateur **	2000	2011
Michel Novatin	Administrateur	2004	2009
Onno Poortier	Administrateur	2004	2009
Christian Seiler	Administrateur	1995	2011
Olivier Verrey	Administrateur	1995	2011

* représentant de l'actionnaire titulaire des actions nominatives ordinaires B

** représentant des actionnaires titulaires des actions nominatives privilégiées A

FONCTIONNEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET ORGANISATION INTERNE

_2.2

Le Conseil d'administration est régulièrement informé sur la marche des affaires. Il se réunit aussi souvent que les affaires l'exigent, sur convocation de son président.

La présidence des séances du Conseil d'administration est assumée par le président, et en cas d'empêchement par le vice-président. L'activité du Conseil est soumise à la présence d'un quorum fixé à la majorité de ses membres. En cas d'égalité de voix, celle du président est prépondérante. Le Conseil peut également prendre des

décisions par voie de circulation écrite, à moins qu'un de ses membres ne demande la discussion.

Eu égard à la structure du Conseil d'administration, celui-ci n'a pas jugé nécessaire de procéder à la nomination d'un comité de rémunération («Compensation Committee») et d'un comité de contrôle («Audit Committee»), mais a préféré confier les tâches dévolues à ces deux comités à l'ensemble de ses membres.

COMPÉTENCES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DÉLÉGATION DE POUVOIRS

2.3_

Le Conseil d'administration exerce la haute direction et le contrôle de la société. Ses principales attributions sont celles définies à l'article 716a du Code des obligations.

Le Conseil d'administration délègue une grande partie de la gestion au directeur général, qui est appuyé par les autres membres du comité de direction. La délégation de la gestion est définie dans un règlement d'organisation.

3_ LA DIRECTION GÉNÉRALE

3.1_ MEMBRES DU COMITÉ DE DIRECTION

Le Directeur général est assisté opérationnellement d'un comité de direction. Sa composition est la suivante:

François Dussart	Directeur général
Lucas Johansson	Directeur Beau-Rivage Palace
Yves Chavaillaz	Directeur Angleterre & Résidence
Alain Henriod	Directeur technique
Edouard Millet	Directeur de la restauration
Mirella Pellissier	Directrice administration & finances
Didier Schneider	Chef des cuisines
Marie-Laure Stauffacher	Directrice ressources humaines
Odile Vogel Reynaud	Directrice ventes & marketing

3.2_ DIRECTION

En outre, le comité de direction est assisté dans ses tâches par Mme Irmgard Müller, Directrice.

4_ POLITIQUE DE RÉMUNÉRATION

Le programme de rémunération est conçu pour attirer, fidéliser et motiver les cadres et dirigeants, principe indispensable à la réussite à terme des activités du Beau-Rivage Palace. La rémunération se compose d'un salaire de base, situé dans la moyenne des salaires pratiqués dans le secteur par les sociétés comparables, complété par une participation au résultat brut annuel calculée en fonction des performances du salarié et de l'entreprise. La politique de rémunération de la société ne comprend pas d'attribution d'actions ou d'options en faveur des membres des organes dirigeants.

RÉMUNÉRATION DES ADMINISTRATEURS NON EXÉCUTIFS _5

Les administrateurs non exécutifs de la société ont été rémunérés en numéraire à hauteur de CHF 245'000 au total pour l'ensemble des administrateurs.

Les frais de déplacement encourus par les administrateurs non exécutifs, ainsi que les autres dépenses liées à la bonne exécution de leurs tâches, ont été également remboursés.

RÉMUNÉRATION DES ORGANES DIRIGEANTS _6

La rémunération totale des organes dirigeants en place (les membres du comité de direction et la direction) s'élève à CHF 1'925'000 en 2009.

**RÉMUNÉRATION DES ANCIENS MEMBRES
DES ORGANES DIRIGEANTS** _7

Néant.

RÉMUNÉRATION GLOBALE LA PLUS ÉLEVÉE _8

La rémunération globale la plus élevée au Conseil d'administration s'élève à CHF 52'000.

ACTIONNARIAT _9

Selon les informations qui nous ont été fournies, les membres du comité de direction et la direction ainsi que leurs proches, détiennent au 31 décembre 2009 un nombre total de 240 actions nominatives privilégiées A de CHF 50 et aucune action nominative ordinaire B de CHF 50.

Selon les informations qui nous ont été fournies, les membres non exécutifs du Conseil d'administration ainsi que leurs proches détiennent, au 31 décembre 2009 un nombre total de 32'291 actions nominatives privilégiées A de CHF 50 et 374'000 actions nominatives ordinaires B de CHF 50. De ces chiffres, 31'843 actions nominatives privilégiées A de CHF 50 et 374'000 actions nominatives ordinaires B de CHF 50 sont détenues au travers de la société Sandoz FF Holding SA.

CONFLITS D'INTÉRÊTS _10

Aucun administrateur ne tire de bénéfice matériel de contrats conclus entre Beau-Rivage Palace et un tiers.

DROIT DE PARTICIPATION DES ACTIONNAIRES _11

Chaque action nominative donne droit à une voix à l'assemblée générale.

En cas de fixation d'un dividende, l'assemblée générale peut prélever sur le solde du bénéfice résultant du bilan:

A

un dividende prioritaire versé aux actions nominatives privilégiées A et n'excédant pas 20% de la valeur nominale des actions (à savoir CHF 10);

B

pour autant que le dividende prioritaire corresponde à 5% au moins de la valeur nominale des actions nominatives privilégiées A (soit CHF 2,50), un dividende supplémentaire identique pour chaque action nominative privilégiée A et chaque action nominative ordinaire B.

12_ PRISES DE CONTRÔLE ET MESURES DE DÉFENSE

Hormis les contraintes mentionnées dans le chapitre portant sur les restrictions de transfert, les statuts ne prévoient aucune clause limitant les prises de contrôle.

13_ ORGANE DE RÉVISION

L'organe de révision est Ofisa S.A. à Lausanne, en fonction depuis 2006 et placé sous la responsabilité de M. François Saldarini.

La société a versé à Ofisa S.A. un montant de CHF 44'200 pour les services liés à l'audit de ses comptes annuels. La société a également versé à Ofisa S.A. un montant de CHF 8'400 pour d'autres services fournis.

14_ POLITIQUE D'INFORMATION

La société publie ses résultats une fois en cours d'exercice et à l'issue de celui-ci.

Diverses informations sont également publiées sur nos sites www.brp.ch et www.angleterre-residence.ch.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

FRANÇOIS CARRARD, SUISSE

Me François Carrard, docteur en droit, exerce la profession d'avocat à Lausanne au sein de l'Etude Carrard & Associés.

Il siège au sein de plusieurs conseils d'administration parmi lesquels la Bank of China (Suisse) SA, la Compagnie Financière Tradition S.A., les sociétés du groupe PCL Holding ainsi que celles du groupe Kabelwerke Brugg Holding.

Me François Carrard a rejoint le conseil d'administration du Beau-Rivage Palace SA en 1977 et en occupe la présidence depuis 1983.

FRANÇOIS LANDOLT, SUISSE

M. François Landolt est entrepreneur de spectacles. Il est le fondateur de l'Ecole professionnelle du Théâtre des Teintureries à Lausanne dont il est actuellement le directeur. Il a été pendant 12 ans membre du Comité de direction du Théâtre de Vidy. Il est président du Conseil d'administration de Riffelalp Resort à Zermatt et actif dans la pisciculture de pointe notamment avec les sociétés Percitech et Valperca, dont il est administrateur.

M. François Landolt a rejoint le Conseil d'administration du Beau-Rivage Palace SA en 2004 et occupe la fonction de vice-président.

MICHEL M. FAVRE, SUISSE

M. Michel M. Favre a occupé le poste de directeur général au sein de grands groupes hôteliers internationaux, tels que Intercontinental Hotels and Resorts et Mövenpick. Il a été Senior Vice President et General Manager dans différents pays européens pour le groupe American Express et CEO du groupe de presse Tamedia SA à Zurich. Actuellement, propriétaire de la société Michel M. Favre Management Consulting, il est également membre de différents Comités Exécutifs et Conseils d'Administration, notamment des Grands Hotels Bad Ragaz SA et du Mosimann's London (Anton Mosimann) où il occupe les fonctions de Président du conseil d'administration et de Conseiller spécial.

M. Michel M. Favre a rejoint le Conseil d'administration du Beau-Rivage Palace SA en 2000.

MICHEL NOVATIN, FRANÇAIS

M. Michel Novatin est au bénéfice d'une formation en business complétée par l'Advanced Management Programme de l'INSEAD.

Il a mené l'essentiel de sa carrière dans des fonctions de direction générale dans l'hôtellerie haut de gamme au sein de chaînes internationales telles que Trust House Forte, Sonesta, Méridien et l'Intercontinental. Il a également présidé les activités hôtelières du Groupe Danone et assuré la direction de la Société des Bains de Mer à Monaco.

Il a exercé les fonctions de Directeur général, COO, membre du directoire de Kempinski Hotels SA et de Président Directeur Général de Shaza Hotels. Dès le 1^{er} janvier 2010, il est Conseiller en investissements hôteliers.

M. Michel Novatin a rejoint le Conseil d'administration du Beau-Rivage Palace SA en 2004.

ONNO POORTIER, HOLLANDAIS

M. Onno Poortier est diplômé de la Swiss Hotel School de Lucerne, formation qu'il a complétée d'un MBA Executive Program de l'INSEAD.

Il a acquis une très vaste expérience internationale dans le domaine hôtelier haut de gamme en Asie, Europe et aux Etats-Unis. Il a notamment occupé des fonctions de direction au sein du groupe Peninsula à Hong Kong dont il était le Président pendant plusieurs années ainsi que dans le Groupe IndeCorp société mère de Preferred Hotels and Resorts Worldwide, Summit Hotels and Resorts and Sterling Hotels and Resorts, à Chicago dont il était également membre du Conseil d'Administration pendant plus que 15 ans. Il a été nommé Président du Groupe Leela à Mumbai, un groupe d'hôtels de luxe en Inde en février 2008.

M. Onno Poortier a rejoint le Conseil d'administration du Beau-Rivage Palace SA en 2004.

CHRISTIAN SEILER, SUISSE

Me Christian Seiler est titulaire du brevet d'avocat genevois.

Il est Président du Conseil d'administration de la société Seiler Hotels Zermatt AG et membre du Conseil d'administration de Hôtel Beau Rivage SA, Genève.

Me Christian Seiler a occupé la fonction d'administrateur-délégué du Beau-Rivage Palace SA de 1995 à 2005.

OLIVIER VERREY, SUISSE

Me Olivier Verrey est titulaire d'un doctorat en droit de l'Université de Lausanne; il exerce la profession de notaire à Pully.

Il est notamment secrétaire général de la Fondation de Famille Sandoz, membre de son Comité de direction comme du conseil d'administration de diverses sociétés du groupe. Il préside en outre la Fondation de l'Hermitage, à Lausanne, et le Concours international de piano Clara Haskil, à Vevey.

Me Olivier Verrey est membre du Conseil du Beau-Rivage Palace SA depuis 1995.



COMITE DE DIRECTION

FRANÇOIS DUSSART, FRANÇAIS

Diplômé de l'Ecole Hôtelière de Lausanne en 1990, M. François Dussart a repris la direction générale du Beau-Rivage Palace le 1er septembre 2003.

LUCAS JOHANSSON, SUÉDOIS

Diplômé de l'Ecole Hôtelière Les Roches en Suisse, M. Lucas Johansson a rejoint le Beau-Rivage Palace comme Directeur adjoint au mois de juin 2004 et promu au poste de Directeur du Beau-Rivage Palace depuis le 1er mai 2009.

YVES CHAVAILLAZ, SUISSE

Titulaire du diplôme supérieur en Hôtellerie et Restauration de l'Ecole Hôtelière de Lausanne, M. Yves Chavaillaz a pris la direction de l'hôtel Angleterre & Résidence en 2000.

ALAIN HENRIOD, SUISSE

M. Alain Henriod a une formation technique. Il a rejoint le Beau-Rivage Palace en 1994 et occupe la fonction de Directeur technique depuis 1995.

EDOUARD MILLET, FRANÇAIS

Titulaire du diplôme de l'Ecole Hôtelière de Paris et Lausanne, M. Edouard Millet a rejoint le Beau-Rivage Palace en 2000. Il reprend la direction de la restauration dès novembre 2006.

MIRELLA PELLISSIER, SUISSE

Mme Mirella Pellissier est titulaire du diplôme d'expert en finance et controlling. Elle a rejoint le Beau-Rivage Palace en 1995 et y occupe la fonction de directrice administration & finances depuis 1996.

DIDIER SCHNEITER, SUISSE

Après plusieurs années passées en France, au Canada et Etats-Unis, M. Didier Schneiter a rejoint le Beau-Rivage Palace en 1987 et occupe la fonction de Chef des cuisines depuis 1997.

MARIE-LAURE STAUFFACHER, SUISSE

Après une formation commerciale, Mme Marie-Laure Stauffacher a rejoint le Beau-Rivage Palace en 1990 et y occupe depuis 1994 le poste de Directrice des Ressources Humaines.

ODILE VOGEL REYNAUD, SUISSE

Diplômée de l'Ecole Hôtelière de Lausanne, Mme Odile Vogel Reynaud a rejoint le Beau-Rivage Palace en 1999 et pris la direction du département Ventes & Marketing en janvier 2004.

L'ANNEE TOURISTIQUE

SUISSE

Après plusieurs années consécutives de croissance, le total des nuitées hôtelières pour la Suisse accuse une baisse de 4.7%. Naturellement influencée par la crise économique mondiale, la chute des nuitées a été plus marquée auprès des visiteurs étrangers (-6.2%) que pour la demande interne (-2.5%).

Les cinq marchés les plus importants sont restés identiques (Allemagne, Royaume-Uni, France, USA et Italie). La France, en réalisant un volume de nuitées identique à 2008, s'est positionnée pour la première fois au troisième rang devant les USA qui enregistrent une nouvelle baisse de 9%. Les nuitées en provenance de Grande-Bretagne ont le plus lourdement chuté avec un recul de 18.6%, reflétant l'impact considérable de la crise sur ce pays.

Il faut relever la progression exceptionnelle du marché chinois en hausse de 26,8% et l'excellent maintien de la Russie totalisant un nombre de nuitées similaires à l'année passée.

VAUD

Dans la région lémanique les nuitées ont diminué de 5.6%. Les résultats par marchés sont restés très proches des données nationales, à l'exception de l'Allemagne qui a égalé les chiffres de 2008. Les Pays du Golfe ont quant à eux totalisé un recul de 17.6% conjuguant les effets de la crise et le fait que le Ramadan a débuté le 20 août. En effet, dans leur grande majorité, les moyen-orientaux préfèrent passer le Ramadan dans leur pays, raison pour laquelle de nombreux séjours estivaux dans notre région ont été écourtés.

LAUSANNE

Pour Lausanne et son agglomération, la diminution des nuitées est plus marginale à -0.8% avec des résultats par provenance fort différents de ceux enregistrés dans le canton. A noter plus particulièrement la progression des clientèles domestique et française avec respectivement 8.5 et 9%. Les Pays du Golfe, pour les raisons mentionnées ci-dessus, ont accusé une baisse encore plus importante (-27%). Le taux d'occupation des hôtels de 4 et 5 étoiles est passé de 71.7% en 2008 à 63.1%.

BEAU RIVAGE PALACE ET HÔTEL D'ANGLETERRE & RÉSIDENCE

Le Beau-Rivage Palace et l'Hôtel Angleterre & Résidence ont réalisé 78'036 nuitées, en retrait de 9% par rapport à 2008, selon la répartition suivante:

	Nuitées	Occupation
Beau-Rivage Palace	52'209	63,78%
Hôtel Angleterre & Résidence	25'827	76,52%

RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DES HÔTES

Pays	2009		Lausanne	
	Total*			
Suisse	15'922	20.40	320'592	32.48
U.S.A./Canada	9'934	12.73	61'719	6.25
France	9'901	12.69	139'798	14.16
GB/Irlande	6'841	8.77	56'148	5.69
Allemagne	3'530	4.52	69'211	7.01
Belgique	1'662	2.13	17'133	1.74
Italie	1'667	2.14	48'797	4.94
Japon	1'141	1.46	10'813	1.10
Pays-Bas	1'478	1.89	19'343	1.96
Espagne	1'382	1.77	28'768	2.91
Grèce	488	0.63	12'237	1.24
Etats du Golfe	4'028	5.16	14'592	1.48
Autres pays	20'062	25.71	187'823	19.03
TOTAL	78'036	100.00	986'974	100.00

Pays	2008		Lausanne	
	Total*			
Suisse	16'568	19.26	297'388	29.90
U.S.A./Canada	10'258	11.92	63'910	6.43
France	8'764	10.19	129'141	12.98
GB/Irlande	8'963	10.42	60'421	6.07
Allemagne	4'412	5.13	74'314	7.47
Belgique	1'945	2.26	17'003	1.71
Italie	1'797	2.09	44'771	4.50
Japon	1'308	1.52	11'743	1.18
Pays-Bas	3'517	4.09	24'080	2.42
Espagne	1'672	1.94	28'128	2.83
Grèce	621	0.72	12'363	1.24
Etats du Golfe	5'179	6.02	20'010	2.01
Autres pays	21'020	24.44	211'321	21.25
TOTAL	86'024	100.00	994'593	100.00

Pays	2007		Lausanne	
	Total*			
Suisse	21'395	24.76	299'791	31.33
U.S.A./Canada	9'225	10.68	61'480	6.42
France	8'296	9.60	122'504	12.80
GB/Irlande	8'260	9.56	59'793	6.25
Allemagne	4'179	4.84	78'752	8.23
Belgique	1'946	2.25	16'638	1.74
Italie	1'550	1.79	41'497	4.34
Japon	997	1.15	10'675	1.12
Pays-Bas	2'163	2.50	18'511	1.93
Espagne	1'628	1.88	29'682	3.10
Grèce	626	0.72	10'661	1.11
Etats du Golfe	5'558	6.43	17'259	1.80
Autres pays	20'571	23.81	189'696	19.82
TOTAL	86'394	100.00	956'939	100.00

* Beau-Rivage Palace et Angleterre & Résidence

BEAU-RIVAGE PALACE ET ANGLETERRE & RESIDENCE

BEAU-RIVAGE PALACE

Après trois années de résultats successifs records, l'exercice 2009 s'est montré particulièrement compliqué à bien des égards. La crise économique mondiale, débutée au dernier trimestre 2008, s'est poursuivie tout au long de l'année 2009 avec des répercussions considérables sur le tourisme d'affaires et l'hôtellerie de luxe. C'est donc dans un contexte particulièrement hostile que le Beau-Rivage Palace a réalisé un taux d'occupation de près de 64%.

La baisse d'activité s'est principalement faite sentir auprès des segments de clientèle affaires (individuelle et groupe) avec -27%. En effet, durant cette période de crise, nombre de sociétés ont été amenées à annuler leurs conférences ou séminaires ou à réorienter, pour des raisons budgétaires ou d'image, l'organisation de leurs événements vers une hôtellerie moins luxueuse. Fort heureusement le Beau-Rivage Palace ne dépend que partiellement de ces segments et a pu compter sur la présence d'une clientèle individuelle régulière, qui est restée fidèle à notre maison et qui, semble-t-il, a été moins affectée par la situation actuelle. La clientèle individuelle de loisirs n'a diminué que de 4% et l'importance de ce segment nous a permis de maintenir un prix moyen de CHF 528 (-20 CHF).

Sur l'ensemble des marchés, les ventes de chambres au Beau-Rivage Palace ont chuté de 14%, avec une grande disparité entre les différentes provenances. Malgré une baisse de 13%, la clientèle suisse reste la plus importante avec 31% de part de marché. La plupart des pays européens ont accusé de fortes baisses (Allemagne -20%, Angleterre -19%), à l'exception de la France, qui a enregistré une progression de 3%. Cet excellent résultat est attribuable à la notoriété de Mme Anne-Sophie Pic sur ce marché et à la forte médiatisation liée à l'ouverture de son restaurant au Beau-Rivage Palace. La comparaison avec l'année passée pour le Benelux (-57%) n'est pas représentative en raison du volume important réalisé en 2008 lors du championnat d'Europe de football.

Malgré un dollar toujours très bas et les répercussions élevées de la crise aux Etats-Unis, la clientèle américaine ne s'est érodée que de 4%. En effet, un certain nombre de manifestations réservées de longue date se sont, contre toute attente, maintenues. Les marchés du Moyen-Orient ont quant à eux fléchi de 30%: le Ramadan tombant en pleine saison touristique et les tensions diplomatiques entre la Suisse et la Libye ont été les principales causes de cette diminution. Enfin, la Russie a consolidé son positionnement comme marché clé pour notre hôtel avec une nouvelle augmentation de 3% du nombre de ses nuitées.

Sur l'année, le chiffre d'affaires du Beau-Rivage Palace s'est porté à CHF 48'949'000 (-10%). Si les recettes de l'hébergement ont été les plus affectées (-17%), la restauration s'est quasiment maintenue avec CHF 22'349'000 au niveau de l'année passée (-2%). Ces bons résultats sont dus à l'ouverture du restaurant Anne-Sophie Pic et au département Banquets, qui, malgré la baisse de production du segment des groupes dont il dépend fortement, a réalisé un chiffre d'affaires en ligne avec 2008. Les recettes du Spa Cinq Mondes sont également restées stables à CHF 2'720'000.

Malgré une réduction des effectifs de 15 postes à 262 collaborateurs, les salaires et charges sociales opérationnelles se sont portés à CHF 16'645'000 ou 34% des recettes contre 31.3% l'an dernier. Les charges directes d'exploitation ont représenté 21.6% du chiffre d'affaires avec une hausse conforme à nos prévisions pour le département de la restauration en raison de l'ouverture du restaurant ASP-BRP. Le résultat brut d'exploitation (GOI) pour le Beau-Rivage Palace s'est élevé à CHF 21'726'000 et 44.4% (48.6% en 2008).

HÔTEL ANGLETERRE & RÉSIDENCE

Les effets de la crise économique ont été moins marqués dans l'hôtellerie 4 étoiles permettant à l'hôtel Angleterre & Résidence de maintenir un excellent taux d'occupation de 76.5%, ne cédant que 0.5 point au record de l'année passée. Le chiffre d'affaires «hébergement» s'est maintenu au-dessus de la barre des 6 millions de francs avec un prix moyen en retrait de CHF 8 à CHF 285.

Le département de la restauration a, quant à lui, réalisé une très belle année qui s'est soldée par une légère progression de 1.7%, résistant parfaitement à la concurrence que représente le Château d'Ouchy. Ainsi, les recettes de l'hôtel se sont portées à CHF 11'022'000, en retrait de 1.5% par rapport à 2008.

Les frais de personnel parfaitement maîtrisés (33% des recettes, ratio identique à l'année dernière) ont permis d'obtenir un résultat brut d'exploitation (GOI) de 5'692'000 ou 51.6%, soit une meilleure rentabilité que lors de l'exercice précédent.

GLOBAL

Au terme d'une année difficile, nos hôtels ont réalisé un chiffre d'affaires de CHF 59'972'000, en retrait de 8.6% par rapport à l'année précédente et record de la société. Ce sont les revenus de l'hébergement au Beau-Rivage Palace qui ont été les plus affectés en raison de la faiblesse du segment groupes et conférences. Dès lors, la proportion du chiffre d'affaires hébergement est passée de 48% à 44% au profit de la restauration qui a totalisé 42% des recettes contre 39% en 2008 ; cette situation ayant un impact direct sur la rentabilité opérationnelle.

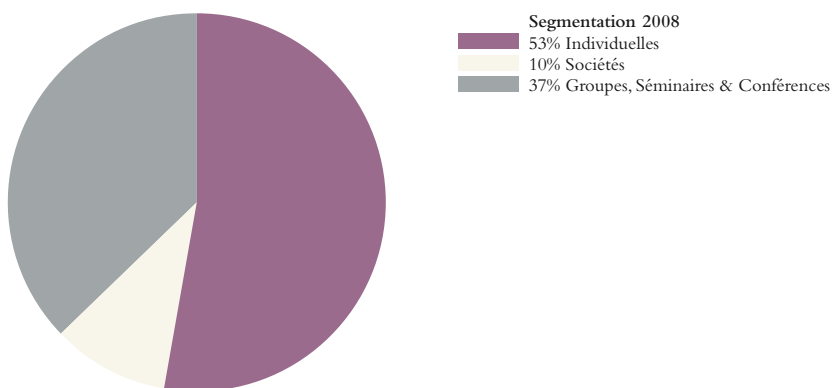
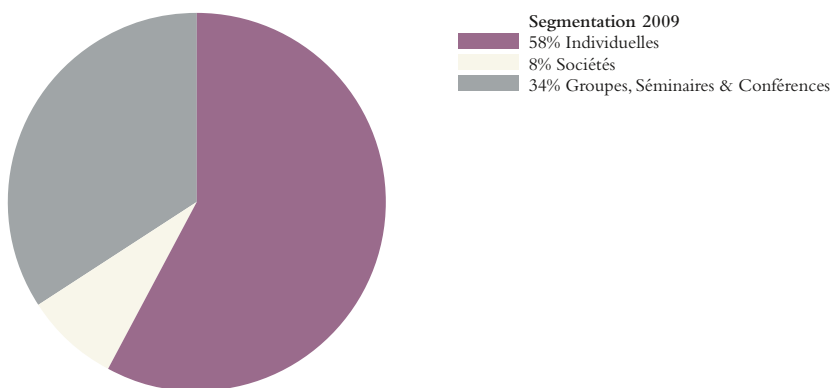
Avec une réduction CHF 457'000 des frais de personnel liés à l'exploitation, le GOI s'est porté à CHF 26'881'000 ou 44.8% du chiffre d'affaires (48.2% en 2008).

La masse salariale globale s'est élevée à CHF 26'748'000 (44.6%) avec une économie d'un million de francs face à l'an passé. Sur l'année, les effectifs ont baissé de 25 postes et 388 collaborateurs ont été employés à plein temps. Des mesures d'économie ont été mises en place permettant de réduire l'ensemble des autres charges «overhead» d'un peu plus d'un million de francs à CHF 9'604'000 ou 16% du chiffre d'affaires (16.2% en 2008). L'année s'est achevée sur un résultat brut (GOP) de CHF 11'329'000, 18.9% des recettes.



En raison des travaux du «Cœur de l'hôtel» nos emprunts ont augmenté de 4 millions. Toutefois, les charges financières ont pu être contenues grâce à des taux d'intérêt particulièrement bas.

L'exercice 2009 s'est finalement soldé par un bénéfice net de CHF 3'664'000 ou 6.1% du chiffre d'affaires et se positionne comme le troisième meilleur résultat de la société.



BILANS BEAU-RIVAGE PALACE SA

ACTIFS

	Notes	2009 CHF	%	2008 consolidé CHF	%	2008 CHF	%
Terrains & immeubles		100'236'000		101'413'000		86'429'000	
Transformations en cours		2'423'000		2'229'000		2'229'000	
Installations techniques & machines		11'220'000		5'057'000		5'057'000	
Autres immobilisations corporelles		5'945'000		6'944'000		6'944'000	
Immobilisations corporelles	4.1	119'824'000	90.5	115'643'000	91.5	100'659'000	87.5
Participation HASA		0		0		690'000	
Prêt HASA		0		0		3'310'000	
Goodwill	4.2	0		183'000		0	
Avance sur acquisition immeuble	4.3	1'300'000		0		0	
Immobilisations financières		1'300'000	1.0	183'000	0.1	4'000'000	3.5
Actifs immobilisés		121'124'000		115'826'000		104'659'000	
Titres		77'250		105'563		105'563	
Stocks	4.4	4'200'268		4'167'077		4'167'077	
Créances résultant de ventes et prestations	4.5	3'223'447		3'088'987		3'088'987	
Débiteurs divers	4.6	36'760		36'050		35'943	
Comptes de régularisation actifs		613'693		473'233		436'514	
Réalisables		8'151'418		7'870'910		7'834'084	
Caisses et CCP		199'704		105'965		105'965	
Banques		2'968'286		2'548'020		2'504'618	
Liquidités		3'167'990		2'653'985		2'610'583	
Actifs circulants		11'319'408	8.5	10'524'895	8.4	10'444'667	9.0
TOTAL DES ACTIFS		132'443'408	100.0	126'350'895	100.0	115'103'667	100.0

BILANS BEAU-RIVAGE PALACE SA

PASSIFS

	Notes	2009 CHF	%	2008 consolidé CHF	%	2008 CHF	%
Capital-actions		24'100'000		24'100'000		24'100'000	
Réserve générale		16'931'375		16'931'375		16'931'375	
Réserve spéciale		900'000		900'000		900'000	
Résultat au bilan							
> Report à nouveau		11'644'730		5'296'260		5'439'034	
> Répartition du bénéfice		-864'000		-648'000		-648'000	
> Perte de fusion	4.12	-352'593		0		0	
> Résultat de l'exercice		3'664'280		6'826'877		6'853'696	
Capitaux propres	7	56'023'792	42.3	53'406'512	42.3	53'576'105	46.5
Dettes à long terme	4.7	48'000'000		40'500'000		40'500'000	
Dettes à long terme actionnaires*	4.8	11'000'000		11'000'000		0	
Dettes à long terme		59'000'000		51'500'000		40'500'000	
Dettes à long terme, part à court terme	4.7	8'500'000		12'000'000		12'000'000	
Dettes à court terme actionnaires*	4.8	378'750		300'000		0	
Dettes résultant d'achats et de prestations	4.10	4'873'058		4'903'842		4'829'038	
Dépôts clients		1'478'578		2'149'203		2'149'203	
Comptes de régularisation passifs		2'162'750		2'064'858		2'022'841	
Banques		26'480		26'480		26'480	
Dettes à court terme		17'419'616		21'444'383		21'027'562	
Capitaux étrangers		76'419'616	57.7	72'944'383	57.7	61'527'562	53.5
TOTAL DES PASSIFS		132'443'408	100.0	126'350'895	100.0	115'103'667	100.0

*Issues de la fusion avec l'Hôtel d'Angleterre Lausanne S.A.

COMPTES DE PROFITS & PERTES BEAU-RIVAGE PALACE SA

	Notes	2009 CHF	%	2008 consolidé CHF	%	2008 CHF	%
Chiffre d'affaires	5.1	59'971'798	100.0	65'592'289	100.0	65'592'289	100.0
Charges de marchandises		-7'664'083	-12.8	-7'951'867	-12.1	-7'951'867	-12.1
Charges directes de personnel	5.2	-20'799'681	-34.7	-21'257'231	-32.4	-21'257'231	-32.4
Charges directes d'exploitation	5.2	-4'627'134	-7.7	-4'762'820	-7.3	-4'762'820	-7.3
Résultat brut d'exploitation		26'880'900	44.8	31'620'371	48.2	31'620'371	48.2
Charges de personnel	5.2	-5'947'961	-9.9	-6'458'798	-9.8	-6'458'798	-9.8
Charges d'administration		-1'840'554	-3.1	-1'971'943	-3.0	-1'959'159	-3.0
Charges de marketing		-2'852'300	-4.8	-3'485'419	-5.3	-3'485'419	-5.3
Charges d'entretien & renouvellement		-2'760'580	-4.6	-2'940'923	-4.5	-2'896'326	-4.4
Charges d'énergie et de voirie		-2'238'121	-3.7	-2'347'645	-3.6	-2'347'644	-3.6
Autres charges et produits	5.3	87'485	0.1	33'950	0.1	33'950	0.1
Résultat brut		11'328'869	18.9	14'449'593	22.0	14'506'975	22.1
Charges d'immeubles		-404'015	-0.7	-380'717	-0.6	-347'773	-0.5
Impôts fonciers & taxes		-192'876	-0.3	-215'879	-0.3	-153'426	-0.2
Loyers et leasings		-643'932	-1.1	-766'843	-1.2	-1'307'198	-2.0
Résultat avant impôts, intérêts et amortissements		10'088'046	16.8	13'086'154	20.0	12'698'578	19.4
Résultat financier	5.4	-2'158'185	-3.6	-2'264'629	-3.5	-1'907'441	-2.9
Résultat avant impôts et amortissements		7'929'861	13.2	10'821'525	16.5	10'791'137	16.5
Amortissements		-4'103'619	-6.8	-3'827'039	-5.8	-3'784'039	-5.8
Résultat avant impôts		3'826'242	6.4	6'994'486	10.7	7'007'098	10.7
Impôts	5.5	-161'962	-0.3	-167'609	-0.3	-153'402	-0.2
Résultat net		3'664'280	6.1	6'826'877	10.4	6'853'696	10.4

TABLEAUX DE FINANCEMENT
 BEAU-RIVAGE PALACE SA
 (EN MILLIERS DE FRANCS)

	2009	2008 consolidé	2008
Résultat avant intérêts	5'822.5	9'091.5	8'761.1
Résultat financier	-2'158.2	-2'264.6	-1'907.4
Amortissements	4'103.6	3'827.0	3'784.0
Allocations et dissolutions provisions	24.3	72.0	72.0
Cash flow avant variation du fonds de roulement net	7'792.2	10'725.9	10'709.7
Variation des stocks	-33.2	205.7	205.7
Variation des créances résultant de livraisons et de prestations	-158.8	583.5	583.5
Variation des autres créances et comptes de régularisation actifs	-149.7	13.5	4.1
Variation des dettes résultant de livraisons et de prestations	44.0	171.1	171.0
Variation des autres dettes à court terme et comptes de régularisations passifs	-530.7	-339.2	-338.5
	-828.3	634.6	625.8
Trésorerie résultant des opérations d'exploitation	6'963.9	11'360.5	11'335.5
Investissements en immobilisations corporelles	-8'284.6	-3'733.0	-3'733.0
Investissements en immobilisations financières	-1'300.0	0.0	0.0
Fusion d'immobilisations corporelles	-14'984.0	0.0	0.0
Liquidation de participation et prêt suite à la fusion	4'000.0	0.0	0.0
Trésorerie résultant des opérations d'investissements	-20'568.6	-3'733.0	-3'733.0
Reprise de dettes fin. à long terme actionnaire suite fusion	11'000.0	0.0	0.0
Versements de nouvelles dettes fin. à long terme	16'000.0	20'000.0	20'000.0
Remboursements de dettes fin. à long terme	-12'000.0	-27'000.0	-27'000.0
Var. des dettes fin. à court terme actionnaire	378.7	-65.0	0.0
Var. des dettes fin. à court terme	0.0	-106.2	-106.2
Perte de fusion	-352.6	0.0	0.0
Dividende versé	-864.0	-648.0	-648.0
Trésorerie résultant des opérations de financement	14'162.1	-7'819.2	-7'754.2
Variation des liquidités	557.4	-191.8	-151.7
Liquidités au début de l'exercice	2'610.6	2'845.8	2'762.3
Liquidités à la fin de l'exercice	3'168.0	2'654.0	2'610.6
Variation des liquidités	557.4	-191.8	-151.7

EVOLUTION DES FONDS PROPRES
 BEAU-RIVAGE PALACE SA
 (EN MILLIERS DE FRANCS)

	Capital actions	Réserve générale	Autres réserves	Total
Etat au 01.01.2008	24'100	16'931	6'339	47'370
Répartition du bénéfice 2007				
Dividende de CHF 6.- par action nominative privilégiée A, nominal CHF 50.-			-648	-648
Résultat exercice 2008			6'854	6'854
Etat au 01.01.2009	24'100	16'931	12'545	53'576
Répartition du bénéfice 2008				
Dividende de CHF 8.- par action nominative privilégiée A, nominal CHF 50.-			-864	-864
Perte de fusion au 30.12.2009			-353	-353
Résultat exercice 2009			3'664	3'664
Etat au 31.12.2009	24'100	16'931	14'992	56'024

Participations supérieures à 5%:

- Actions nominatives privilégiées A: Sandoz FF Holding SA, 29,5%
- Actions nominatives privilégiées A: Lawrie Intl Ltd, 20,8%
- Actions nominatives ordinaires B: Sandoz FF Holding SA, 100%
- Droit de vote: Sandoz FF Holding SA, 84,2%

Réserve non distribuée:

- Réserve générale

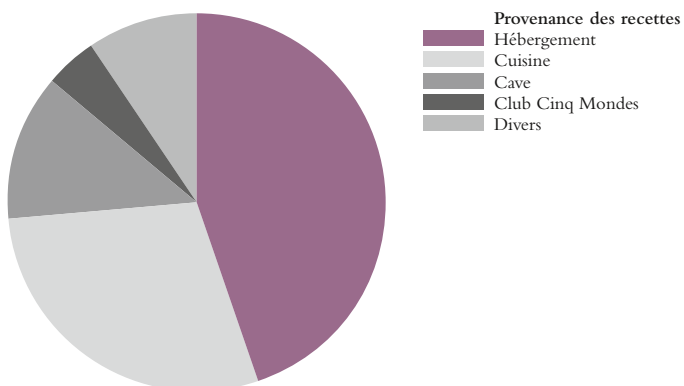
CHIFFRES-CLÉS

	Beau-Rivage Palace		Angleterre & Résidence		Total	
	2009	2008	2009	2008	2009	2008
Chambres (moyenne)	168	169	75	75	243	244
Lits (moyenne)	320	321	150	150	470	471
Ouverture	Toute l'année		Toute l'année			
Nuitées	52'209	58'902	25'827	27'122	78'036	86'024
Collaborateurs (moyenne)	328	348	60	64	388	412
Chiffre d'affaires total (KCHF)	48'949	54'399	11'022	11'193	59'972	65'592
> Hébergement	20'823	25'254	6'034	6'268	26'857	31'523
> Restauration	20'368	20'828	4'542	4'454	24'910	25'282
> Divers	7'758	8'316	447	472	8'205	8'788
Résultat brut direct (KCHF)	21'726	26'457	5'693	5'739	27'419	32'195
Charges d'exploitation générales (KCHF)					538	575
Résultat brut d'exploitation (KCHF)					26'881	31'620
Résultat brut d'exploitation (%)					44.82	48.21
Résultat brut (KCHF)					11'329	14'507
Résultat brut (%)					18.89	22.12

RÉPARTITION DES RECETTES & DÉPENSES D'EXPLOITATION

BEAU-RIVAGE PALACE

	2009 KCHF	2008 KCHF	Variation %
RECETTES			
Hébergement	20'823	25'254	-17.55
Cuisine	14'069	14'226	-1.10
Cave	6'299	6'602	-4.59
Télécomm. & Pay TV	311	418	-25.64
Blanchisserie	168	280	-40.04
Locations	2'569	2'504	2.58
Club 5 Mondes	2'697	2'742	-1.64
Limousines	553	657	-15.87
Divers	1'455	1'709	-14.86
Honoraires de management	7	7	0.00
Total recettes	48'949	54'399	-10.02
DÉPENSES			
Charges marchandises	6'416	6'696	-4.18
Charges directes de personnel	16'645	17'016	-2.18
Charges directes d'exploitation	4'162	4'230	-1.60
Total dépenses directes	27'223	27'942	-2.57
RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION DIRECT	21'726	26'457	-17.88



ANGLETERRE & RÉSIDENCE

	2009 KCHF	2008 KCHF	Variation %
RECETTES			
Hébergement	6'034	6'268	-3.74
Cuisine	3'282	3'193	2.79
Cave	1'259	1'260	-0.06
Télécomm. & Pay TV	93	122	-23.99
Blanchisserie	53	72	-26.23
Locations	216	183	18.38
Club 5 Mondes	0	-1	-38.25
Limousines			
Divers	86	96	-11.00
Honoraires de management			
Total recettes	11'022	11'193	-1.53
DÉPENSES			
Charges marchandises	1'248	1'256	-0.61
Charges directes de personnel	3'645	3'689	-1.20
Charges directes d'exploitation	437	510	-14.34
Total dépenses directes	5'330	5'455	-2.29
RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION DIRECT	5'693	5'739	-0.80



Structure des dépenses

- Résultat brut direct d'exploitation
- Charges directes d'exploitation
- Charges de marchandises
- Charges directes de personnel

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS BEAU-RIVAGE PALACE SA

PRINCIPES RÉGISSANT L'ÉTABLISSEMENT DES COMPTES ANNUELS _1

PRINCIPES GÉNÉRAUX

Les comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2009 sont établis en conformité avec les normes Swiss GAAP RPC dans leur intégralité. Les comptes donnent une image fidèle «true and fair view» du patrimoine, de la situation financière et des résultats. Les comptes ont été préparés selon le principe des coûts historiques. Les exercices comptables sont délimités selon la méthode de la comptabilité d'engagement.

PREMIÈRE APPLICATION DES SWISS GAAP RPC COMME BASE DE PRÉSENTATION DES COMPTES ANNUELS

Au 30 décembre, Beau-Rivage Palace SA et Hôtel d'Angleterre Lausanne SA ont fusionné sous le nom de Beau-Rivage Palace S.A. Afin de donner une image claire et comparable lors de la lecture de ce rapport, les bilans, comptes de pertes et profits et tableaux de financement sont également comparés aux comptes consolidés au 31 décembre 2008, qui comprennent les comptes d'Hôtel d'Angleterre Lausanne SA établis en conformité avec l'ensemble des Swiss GAAP RPC.

MONNAIES ÉTRANGÈRES

La société tient ses comptes en francs suisses (CHF). Les transactions éventuelles en monnaies étrangères sont comptabilisées au taux de change en vigueur à la date des transactions. Les gains ou pertes de change provenant du règlement de ces transactions et de la conversion des actifs et passifs monétaires libellés en monnaies étrangères sont comptabilisés au compte de profits et pertes.

INSTRUMENTS FINANCIERS

La société utilise des instruments financiers en vue de la couverture des risques liés aux fluctuations des cours d'intérêts.

PRINCIPES D'ÉVALUATION DES IMMEUBLES _2

Les immeubles sont portés au bilan à leur coût d'acquisition diminué de l'amortissement cumulé. Les amortissements sont calculés suivant la méthode linéaire, fondée sur la durée d'utilisation économique estimée, et en tenant compte d'une valeur résiduelle attendue à la fin de la période d'utilisation (residual value).

PRINCIPES D'ÉVALUATION DES ENGAGEMENTS _3

Les engagements sont portés au bilan à la valeur nominale.

4_ BILAN

4.1_ IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont portées au bilan à leur coût d'acquisition diminué de l'amortissement cumulé. Aucun intérêt n'a été activé.

Les amortissements sont calculés suivant la méthode linéaire, fondée sur la durée d'utilisation économique estimée et en tenant compte pour les immeubles d'une valeur résiduelle attendue à la fin de la période d'utilisation (residual value).

Les durées d'utilisation estimées pour les principales catégories d'immobilisations sont les suivantes:

	Durée d'utilisation (en années)
Terrains	non amortis
Transformations en cours	non amorties
Hôtels & bâtiments	33 à 66
Hôtels & bâtiments en droit de superficie	durée du droit
Installations Palace	33
Installations techniques & machines	8 à 10
Mobilier & agencement	5 à 10
Matériel informatique	3

La part des immeubles et terrains qui ne sont pas amortis s'élève à KCHF 54'114 au 31 décembre 2009.

La valeur des immobilisations est examinée à la date du bilan afin de déterminer s'il existe des indices révélant une dépréciation de valeur. Si de tels indices existent, la valeur des immobilisations est estimée et si la valeur comptable dépasse la valeur réalisable, une perte résultant de la dépréciation est constatée.

Valeurs assurées (en KCHF)	31.12.2009	31.12.2008
Valeur incendie des immeubles	268'282	259'110
Valeur incendie des autres immobilisations corporelles	42'959	42'959

Evolution (en KCHF)	Terrains Hôtels & bâti- ments	Transfo en cours	Install. techn. et mach.	Autres immob. corp.	Total 2009	Total 2008
Valeurs brutes au 01.01.2009	125'739	2'229	9'083	29'798	166'849	163'221
Investissements		194	7'004	1'087	8'285	3'733
Cessions/sorties						-105
Au 31.12.2009	125'739	2'423	16'087	30'885	175'134	166'849
Amortiss. cumulés au 01.01.2009	24'326	0	4'026	22'854	51'206	47'527
Amortissements courants	1'177	0	841	2'086	4'104	3'784
Cessions/sorties						-105
Au 31.12.2009	25'503	0	4'867	24'940	55'310	51'206
VALEURS NETTES AU						
31.12.2009	100'236	2'423	11'220	5'945	119'824	115'643

Des avances pour KCHF 199, se référant à des confirmations de commandes sur immobilisations, se trouvent sous le poste «Comptes de régularisation actifs».

4.2_ GOODWILL (EN KCHF)

Ce poste comprenait le goodwill reconnu lors de l'acquisition d'Hôtel d'Angleterre Lausanne SA, dont l'évolution est la suivante:

	2009	2008
Valeurs brutes au 01.01.	430	430
Amortissements cumulés au 01.01.	247	204
Amortissement extraordinaire lors de la fusion	183	0
Amortissements courants	0	43
Total des amortissements au 31.12.	430	247
VALEURS NETTES AU 31.12.	0	183

La durée d'amortissement avait été fixée à 10 ans.

4.3_ AVANCE SUR ACQUISITION IMMEUBLE

Nous avons effectué une avance sur l'acquisition de l'immeuble appartenant au Fonds de Prévoyance et de Secours du Beau-Rivage Palace, vente qui devrait être réalisée en 2010.

4.4_ STOCKS (EN KCHF)

Les stocks sont évalués au dernier prix d'achat, sans toutefois excéder la valeur de réalisation.

Les provisions sont calculées en fonction des risques économiques liés à l'activité. Les escomptes sont considérés comme des réductions du prix d'acquisition.

	2009	2008
Stocks marchandises	3'517	3'440
Autres stocks d'exploitation	783	827
Total	4'300	4'267
Provisions sur stocks	./.. 100	./.. 100
TOTAL NET	4'200	4'167

La comparaison des rotations de stocks pour 2009 et 2008 est la suivante:

	2009	2008
Stocks cave	0,58 fois / 630 jours	0,61 fois / 601 jours
Stocks cuisine	33,62 fois / 11 jours	35,70 fois / 10 jours

CRÉANCES RÉSULTANT DE VENTES
ET DE PRESTATIONS (EN KCHF)

_4.5

La valeur indiquée correspond aux montants facturés, déduction faite des corrections de valeur pour débiteurs douteux.

Valeur brute des créances	2009	2008
Clients «account»	784	487
Clients ordinaires	2'333	2'552
Cartes de crédit	241	185
Total	3'358	3'224
Provision pour créances douteuses	./. 135	./. 135
SOLDE NET	3'223	3'089

Les créances d'une certaine importance sont évaluées individuellement. Les autres créances sont évaluées par rapport au risque réel, fonction de leur date d'échéance.

DÉBITEURS DIVERS (EN KCHF)

_4.6

Le solde se compose comme suit:

	2009	2008
Débiteurs divers	37	36

4.7_ DETTES À LONG TERME (EN KCHF)

	Échéances	Taux d'intérêts 31.12.2009	Valeurs au 31.12.2009	Valeurs au 31.12.2008
Emprunts garantis par des cédules hypothécaires en 1 ^{er} rang	31.03.2010	3.270%	8'500	8'500
	31.03.2011	3.480%	5'000	5'000
	03.01.2018	3.655%	10'000	10'000
			23'500	23'500
Emprunts bancaires garantis par Emasan SA pour le compte de Sandoz FF Holding SA	06.02.2009	-	0	2'000
	29.07.2009	-	0	10'000
	10.04.2012	1.870%	2'000	0
	31.01.2013	2.270%	4'000	0
	31.12.2013	3.500%	4'000	4'000
	28.04.2014	3.580%	3'000	3'000
	29.07.2014	2.600%	10'000	0
	31.12.2015	2.800%	10'000	10'000
			33'000	29'000
Total			56'500	52'500
dont part à court terme			8'500	12'000
TOTAL DETTES À LONG TERME			48'000	40'500

4.8_ DETTE ACTIONNAIRE (EN KCHF)

	Échéances	Taux d'intérêts 31.12.2009	Valeurs au 31.12.2009	Valeurs au 31.12.2008
Sandoz FF Holding SA				
> prêt		3.250%	11'000	11'000
> compte-courant			379	300
TOTAL DETTE VIS-À-VIS DE L'ACTIONNAIRE			11'379	11'300

Au 1er janvier 2010, le taux du prêt a été ajusté au prix du marché, à savoir 1,45%.

DETTES À COURT TERME (EN KCHF) _4.9

	2009	2008
	Néant	Néant

DETTES RÉSULTANT D'ACHATS
ET DE PRESTATIONS DE SERVICES (EN KCHF) _4.10

Le solde se compose comme suit:

	2009	2008
Créanciers-fournisseurs	3'355	3'575
Adm. Féd. des Contributions (TVA)	432	304
Cotisations sociales et montants dus au personnel, à payer (1)	1'079	1'019
Autres	7	6
TOTAL	4'873	4'904
(1) dont cotisations envers des Institutions de Prévoyance	391	542

RESTRICTION DU DROIT DE PROPRIÉTÉ POUR
GARANTIR LES ENGAGEMENTS DE LA SOCIÉTÉ (EN KCHF) _4.11

Actifs mis en gage hypothécaire pour garantir les engagements de la société	2009	2008
Valeur au bilan	76'985	77'327
Constitution de gages	45'000	45'000
Utilisation de gages	23'500	23'500

PERTE DE FUSION (EN KCHF) _4.12

La perte de fusion avec Hôtel d'Angleterre Lausanne S.A. s'explique comme suit:

Goodwill de première consolidation		430
Bénéfices Hôtel d'Angleterre Lausanne S.A. exercices 2003 à 2009		././ 77
TOTAL		353

ENGAGEMENTS PROVENANT DE CONTRATS DE LEASING
(NON PORTÉS AU BILAN, EN KCHF) _4.13

Véhicules, ordinateurs, installations et machines	2009	2008
> à court terme	14	56
> à long terme	0	72

Il n'existe pas d'engagements de leasing devant être portés à l'actif.

4.14_ ENGAGEMENTS DE PRÉVOYANCE (EN KCHF)

Avantage / engagement économique et charges de prévoyance	Excédent de couverture / découvert	Part économique de l'entité	
		31.12.2009	31.12.2008
Fonds patronal de prév. et secours	2'578	0	0
Institutions collectives de prévoyance ²⁾	0	0	0
Total	2'578	0	0

	Variation 2009	Cotisations ajustées à la période	Charges de prévoyance dans les charges de personnel	
			2009	2008
Fonds patronal de prév. et secours	0	¹⁾ 30	¹⁾ 30	¹⁾ 30
Institutions collectives de prévoyance ²⁾	0	805	805	833
Total	0	835	835	863

1) Il s'agit d'une contribution volontaire non réglementaire

2) Les institutions collectives n'ont pas mis à disposition suffisamment d'informations pour l'application de la Swiss GAAP RPC 16 en raison de la solidarité complète à l'intérieur du cercle des assurés. Nous n'avons constitué aucune réserve de cotisations d'employeur auprès des institutions de prévoyance.

4.15_ PROVISIONS À LONG TERME (EN KCHF)

	2009	2008
	Néant	Néant

4.16_ TRANSACTIONS AVEC PARTIES LIÉES

Les transactions avec parties liées sont:

- > Garanties pour emprunts émises par Emasan SA (cf point 4.7., dettes)
- > Dette envers SFFH SA KCHF 11'379 (cf. point 4.8. dette actionnaire)

Les biens et prestations sont facturés sur une base purement commerciale

 COMPTES DE PROFITS ET PERTES

_5

CHIFFRE D'AFFAIRES (EN KCHF)

_5.1

	2009	2008
Hébergement	26'857	31'523
Restaurants	24'910	25'282
Divers produits d'exploitation	7'914	8'362
Honoraires de management	7	7
Arrhes acquises à la société	284	418
Total	59'972	65'592

CHARGES ET EFFECTIF DU PERSONNEL (EN KCHF)

_5.2

Le montant total des salaires, charges sociales et autres frais de personnel de la société s'élève à KCHF 26'853 en 2009. Ce montant est réparti sous les rubriques suivantes:

	2009	2008
Charges du personnel d'exploitation	20'800	21'257
Charges du personnel autres départements	5'948	6'459
Charges directes d'exploitation	105	159
Total	26'853	27'875

L'effectif moyen s'élève à 388 collaborateurs (2008: 412).

AUTRES CHARGES & PRODUITS (EN KCHF)

_5.3

	2009	2008
Produits	./. 133	./. 183
Charges	46	149
Total	./. 87	./. 34

Les autres charges et produits concernent des résultats sur cessions d'immobilisations, des ajustements de provisions, des pertes sur débiteurs ainsi que des variations de change. La société enregistre l'essentiel de ses opérations en francs suisses. Les éventuelles transactions en monnaies étrangères sont comptabilisées aux cours de change en vigueur à la date de l'opération. Les postes de liquidités en monnaies étrangères sont valorisés au cours de clôture.

5.4_ RÉSULTAT FINANCIER (EN KCHF)

	2009	2008
Produits financiers	./. 7	./. 14
Charges financières	2'165	2'279
Total	2'158	2'265

Afin de gérer les risques liés aux fluctuations des cours d'intérêts, la société a acheté en 2005 des garanties (options) de taux d'intérêts pour ses futurs emprunts, valables à partir du 1er janvier 2006. Un amortissement basé sur la durée de ces garanties a été chargé sur l'exercice 2009, correspondant à un montant de KCHF 28.

Les montants notionnels des contrats de garantie de taux d'intérêts s'élèvent au total à KCHF 6'000 et se divisent comme suit :

	KCHF
> échéant au 30 décembre 2010	3'000
> échéant au 30 décembre 2013	3'000

La juste valeur des instruments dérivés désignés comme étant garanties de taux d'intérêts à la date du bilan sont (en KCHF):

	31.12.2009	31.12.2008
Contrat avec juste valeur positive		
Option de taux d'intérêts	20	36

5.5_ IMPÔTS

Le poste Impôts concerne uniquement l'impôt sur le capital. Au 31.12.2009, la société bénéficie de reports d'imposition et de pertes fiscales reportables dans le temps pour un montant de KCHF 4'537 (2008 : KCHF 11'358) qui n'ont pas fait l'objet d'activation d'impôts différés dans le cadre de la clôture des comptes.

6_ TABLEAU DE FINANCEMENT

Le tableau de financement présente la variation des liquidités, qui se compose des disponibilités en compte courant et des placements à court terme dont l'échéance à partir de la date d'acquisition est généralement égale ou inférieure à trois mois.

FONDS PROPRES	_7
STRUCTURE DU CAPITAL	_7.1
CAPITAL-ACTIONS	_7.1.1

Le capital-actions entièrement libéré s'élève à CHF 24'100'000. Il se compose de:

- > 108'000 actions nominatives privilégiées A de CHF 50 nominal chacune
- > 374'000 actions nominatives ordinaires B de CHF 50 nominal chacune

dont la société Sandoz FF Holding SA à Pully détient:

- > 31'843 actions nominatives privilégiées A,
 - > 374'000 actions nominatives ordinaires B,
- représentant au total 84,20% du capital et des droits de vote de la société.

CAPITAL AUTORISÉ ET CAPITAL CONDITIONNEL	_7.1.2
Néant	

MODIFICATIONS DU CAPITAL	_7.1.3
--------------------------	--------

Au cours des trois dernières années, le capital n'a pas été modifié, à savoir :

Etat au 31 décembre 2009	CHF
> 108'000 actions nominatives privilégiées A, nominal CHF 50	5'400'000
> 374'000 actions nominatives ordinaires B, nominal CHF 50	18'700'000
Total	24'100'000

RESTRICTIONS DE TRANSFERT	_7.2
---------------------------	------

Le transfert des actions est subordonné à l'approbation de la société, soit pour elle son Conseil d'administration. Sauf si elle entre en liquidation, la société peut refuser d'approuver le transfert d'actions et la constitution d'un usufruit dans l'un ou l'autre des cas suivants:

a) si l'acquéreur est étranger et que selon les informations à disposition de la société, son acceptation serait de nature à mettre la société hors d'état de produire une preuve requise par la loi. Cette autorisation se fonde sur l'article 4 des Dispositions finales de la Loi fédérale sur la révision du droit de la société anonyme et sur divers arrêtés fédéraux, notamment sur la Loi fédérale sur l'acquisition d'immeubles en Suisse par des personnes à l'étranger et sur l'arrêté du Conseil fédéral instituant des mesures contre l'utilisation sans cause légitime des conventions conclues par la Confédération en vue d'éviter les doubles impositions, du 14 décembre 1962 (Arrêté contre l'utilisation abusive des conventions de double imposition);

b) si l'acquéreur n'a pas déclaré expressément avoir acquis les actions en son propre nom et pour son propre compte.

8_ EVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DU BILAN

Le Conseil d'administration a approuvé les comptes dans sa séance du 8 mars 2010.

9_ INDICATIONS SUR LA RÉALISATION D'UNE ÉVALUATION DU RISQUE

Lors de la séance du Conseil d'administration du 17 mars 2009, un rapport établi par un consultant externe a été présenté. Le Conseil d'administration a décidé de suivre ses recommandations en matière de gestion des risques, à savoir l'identification des risques / évaluation des risques, la maîtrise des risques et le système de gestion des risques. Des groupes d'études au sein de la Direction sont chargés de la mise en place des mesures nécessaires à la réduction de ces risques.



PROPOSITIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'administration propose à l'Assemblée générale des actionnaires, convoquée pour le 16 juin 2010, de bien vouloir:

- > approuver le rapport de gestion ainsi que les comptes annuels pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2009
- > approuver la proposition d'emploi du bénéfice disponible suivante:

	CHF
Report de l'exercice précédent	10'780'730
Bénéfice net de l'exercice	3'311'687
Montant à disposition de l'Assemblée générale	14'092'417
Dividende de Fr. 6.- par action nominative privilégiée A de Fr. 50.- valeur nominale	648'000
Attribution à la réserve spéciale	4'100'000
Report à nouveau	9'344'417

- > donner décharge aux membres du Conseil d'administration
- > procéder aux réélections suivantes:
 - M. François Carrard, à Cully, pour un mandat de 3 ans en qualité d'administrateur
 - M. François Landolt, à Pully, pour un mandat de 3 ans en qualité d'administrateur proposé par l'actionnaire titulaire des actions nominatives ordinaires B
 - M. Michel Novatin, à Genève, pour un mandat de 3 ans en qualité d'administrateur
 - M. Onno Poortier, à Rougemont, pour un mandat de 3 ans en qualité d'administrateur
- > reconduire le mandat de la société Ofisa, à Lausanne, en qualité d'organe de révision de la société pour une durée d'une année.

Lausanne, le 21 mai 2010

Le Conseil d'Administration



Le Président
François Carrard



Le Vice-Président
François Landolt

RAPPORT DE L'ORGANE DE REVISION

A L'ASSEMBLEE GENERALE DES ACTIONNAIRES DE BEAU-RIVAGE PALACE S.A. LAUSANNE

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de votre société, comprenant le bilan, le compte de profits et pertes, le tableau de financement, l'évolution des fonds propres et l'annexe, pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2009.

RESPONSABILITÉ DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

RESPONSABILITÉ DE L'ORGANE DE RÉVISION

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses (NAS). Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

OPINION D'AUDIT

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2009 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, en conformité avec les Swiss GAAP RPC et sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

RAPPORT SUR D'AUTRES DISPOSITIONS LÉGALES

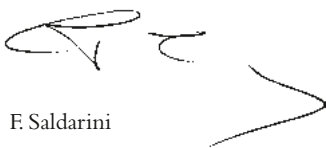
Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a al. 1 chiff. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

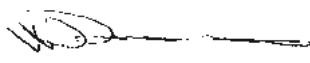
En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan est conforme à la loi suisse et aux statuts et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Lausanne, le 11 mars 2010

L'organe de révision Ofisa S.A.



F. Saldarini
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable



W. Diserens
Expert-réviseur agréé

COMMENTAIRES & PERSPECTIVES D'AVENIR

Comme anticipé, l'exercice 2009 s'est avéré être extrêmement complexe à plusieurs titres. La crise économique initiée au dernier trimestre 2008 s'est, comme chacun le sait, poursuivie tout au long de 2009. Les répercussions sur le tourisme d'affaires et sur le marché du luxe ont été considérables. La destination helvétique a certes été moins affectée que ses voisines européennes, mais les nuitées dans notre pays ont reculé pour la première fois après 3 ans de croissance. C'est donc dans un contexte économique très difficile avec une demande d'une grande volatilité et une offre hôtelière des plus concurrentielles que Beau-Rivage Palace SA réalise un bénéfice net de CHF 3'700'000. Ce résultat représente certes un recul important par rapport à 2008 (année record pour notre société) mais s'inscrit comme le troisième meilleur exercice de la société, nous permettant de le considérer comme très satisfaisant.

Le bon maintien de la fréquentation du Beau-Rivage Palace est étroitement lié à la clientèle individuelle qui reste depuis de nombreuses années fidèle à notre établissement et semble avoir été moins affectée par la conjoncture actuelle. Par opposition, le segment des groupes a vu son volume décroître sensiblement. Certaines sociétés ont purement et simplement annulé leur conférence et événement ou pris la décision d'exclure la fréquentation d'hôtels 5 étoiles, que ce soit pour des raisons budgétaires ou d'image. Paradoxalement, l'activité de la restauration (y compris le secteur des banquets), est restée très soutenue. L'ouverture du restaurant Anne-Sophie Pic au Beau-Rivage Palace a sans conteste contribué à ce résultat positif. L'intérêt médiatique suscité pour ce nouveau restaurant et les excellents retours de la clientèle ne font que renforcer notre conviction quant au bien fondé d'un tel partenariat. Parallèlement, l'image de destination gastronomique de notre maison s'est vue largement renforcée. L'attribution, après seulement sept mois d'exploitation, de deux étoiles par le guide Michelin représente une formidable récompense pour l'ensemble des équipes ayant contribué à la réalisation de ce projet.

Dans cet environnement économique tourmenté, l'hôtellerie 4 étoiles a bénéficié d'un report de clientèle provenant d'hôtels plus haut de gamme. Ainsi, l'hôtel Angleterre & Résidence, en dépit de l'arrivée d'une nouvelle concurrence, maintient une occupation équivalente à 2008, confortant par ailleurs sa position parmi les leaders de l'hôtellerie d'affaires lausannoise. Les nombreux projets de développement au sein de notre agglomération nous incitent toutefois à une certaine vigilance.

Durant ces périodes turbulentes, la qualité du service et des prestations offertes revêt une importance encore plus grande, les clients recherchant, au-delà du rapport qualité-prix, un service personnalisé et attentif. C'est donc une grande satisfaction que le travail de l'ensemble de nos équipes ait été reconnu par le magazine Bilanz, qui positionne le Beau-Rivage Palace comme le meilleur hôtel d'affaires en Suisse et l'hôtel Angleterre & Résidence à la tête des hôtels 4 étoiles.

Si, compte tenu des circonstances, 2009 se solde sur un bilan positif, la situation pour 2010 reste pour l'instant très incertaine. Les prémices de reprise économique escomptée pour cette année ne semblent pas se préciser. Par ailleurs, la baisse des cours du dollar et de l'euro rend la destination suisse moins compétitive. Sur le plan touristique, les prévisions du Secrétariat d'Etat à l'économie pour ce secteur tablent sur une nouvelle baisse des nuitées de -3.1% pour la clientèle étrangère et de -2.0% pour la demande domestique. Un retour à la hausse des nuitées n'est pas envisagé avant 2011 avec une augmentation globale de 1.9%.

Depuis le début de l'année, nous constatons un très faible volume d'affaires pour le segment des groupes et des sociétés. Le peu de demande suscite une concurrence exacerbée avec des répercussions sur les prix de vente. Au cumul à fin mars, la fréquentation de nos hôtels a légèrement progressé par rapport à l'an passé avec un taux d'occupation de 52 % pour Beau-Rivage Palace et de 67% pour l'hôtel Angleterre & Résidence.

Si la clientèle reste stable à ce jour, nous notons toutefois une diminution des ventes de chambres à tarif élevé. Par ailleurs, le volume des réservations de toute dernière minute ne cesse de croître. Cette nouvelle tendance nous a réservé quelques surprises positives; elle rend toutefois très complexe la gestion de nos équipes. Au vu de la situation actuelle, nous avons ajusté nos effectifs dans toute la mesure possible, tout en nous attachant à préserver la qualité du service qui fait la renommée de nos hôtels.

L'amélioration de nos prestations et de nos infrastructures est plus que jamais une priorité. Le projet du «Cœur de l'Hôtel», qui a débuté au dernier trimestre 2008, est entré dans sa deuxième et ultime phase en automne 2009. Cette étape de travaux, d'une durée de 8 mois, consiste en une complète restauration de la salle et du toit de la Rotonde. Afin de remettre en valeur la façade historique de cette partie du bâtiment, le restaurant La Rotonde sera remplacé par une architecture contemporaine toute en transparence. Ce nouvel espace accueillera dès le mois de juin 2010 les petits-déjeuners. Agrémenté d'une magnifique terrasse circulaire surplombant le lac, il constituera un emplacement unique à Lausanne pour l'organisation de manifestations, renforçant ainsi l'offre du Beau-Rivage Palace.

Fort de ces nouveaux espaces, il est essentiel de maintenir nos efforts en terme de marketing et de communication aussi bien sur les marchés historiquement porteurs pour nos maisons que sur certains marchés «émergents» qui semblent montrer des signes de reprise plus marqués. Ils permettront à Beau-Rivage Palace SA, combinés à une gestion stricte des dépenses et à un entretien toujours minutieux de nos infrastructures, de faire face au mieux de nos possibilités à une année qui semble difficilement prévisible.

Lausanne, le 21 mai 2010

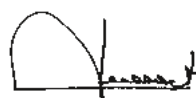
Le Conseil d'Administration



Le Président
François Carrard



Le Vice-Président
François Landolt



Le Directeur général
François Dussart

IMPRESSUM

Design: Atelier Cocchi

Photos intérieur: Christian Coigny & Thierry Zufferey, Lausanne

Photolitho: Scan Graphic SA, Nyon

Impression: PCL Presses Centrales SA